



Chalette  
sur-Loing

# CHALETTE

*Place commune*



**Budget**

**BUDGET 2026  
PRIORITÉ AUX SERVICES  
PUBLICS DE PROXIMITÉ !**

# Pages 4 à 6

**Project**

# NOUVELLES AIRES DE JEUX DES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS DANS LA VILLE



Aire de jeux installée à Barbusse au Lancy par l'entreprise « Aquarelle L'art du jeu ».

Le programme d'installation des nouvelles aires de jeux s'est déroulé selon un planning ajusté, malgré quelques perturbations rencontrées en cours de chantier. Les travaux ont permis de doter plusieurs sites de nouveaux équipements, renforçant ainsi l'offre de loisirs à destination des enfants.

Les premières interventions ont concerné la pose et le scellement des jeux, réalisés en amont de l'installation des sols souples de sécurité. La livraison et la mise en place de ces revêtements ont été coordonnées avec les services municipaux, en fonction des conditions météorologiques.

Les équipes techniques sont ensuite intervenues sur différents sites afin de réaliser les travaux de terrassement nécessaires, ainsi que le coulage de la dalle du centre de loisirs. Ces opérations ont permis de préparer les emplacements destinés à accueillir les nouveaux jeux

dans des conditions optimales de sécurité et de durabilité.

Sur les plans administratif et financier, une situation de travaux a été établie, intégrant la fourniture du jeu du centre de loisirs, la pose du premier équipement et l'ensemble des opérations de terrassement menées sur les sites concernés.

Enfin, la pose du second jeu a été réalisée par une équipe dédiée, avec l'appui logistique des services techniques de la Ville pour l'acheminement du matériel. Les panneaux d'information ont également été installés afin d'informer les usagers.

Ces nouveaux équipements viennent compléter les aménagements existants et participent à l'amélioration du cadre de vie, en offrant aux enfants des espaces de jeux modernes, sécurisés et accessibles.



## Sommaire

### 3 Actualité

- Le Wifi public est disponible !
- La r'endométriose revient le 29/03
- Le 21/03 : 1<sup>ère</sup> date du Label Trempe

### 4 Vie locale

- Le budget a été voté : explications et détails des choix budgétaires

### 7 Élections

- Comment faire une procuration pour les élections ?

### 8 Accès aux soins

- Médiatrice santé : et si vous aviez besoin d'aide ?

### 9 Petite enfance

- La semaine de la petite enfance fait son retour du 16 au 19 mars

### 10 Pêle-mêle

- Février en images

### 11 Sport et loisirs

- Karaté et présentation des équipes du Guidon Chalettois

### 12 Médiathèque

- Un nouveau dispositif familial


### 13 Médiathèque

### 14 Libre expression

### 15 Histoire

- La création du lac de Chalette

### 16 À l'affiche

 En raison de la période pré-électorale, il n'y aura pas d'édition du maire jusqu'aux résultats des élections municipales de mars 2026.



Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing  
CS 10047

45125 Chalette-sur-Loing cedex  
contact.communication@ville-chalette.fr  
Directeur de la publication : F. Demaumont  
Rédaction : L. Gérard  
Photos : Service com, freepik.com  
Conception graphique : L. Gérard  
Impression : Nord'Imprim  
Steenvoorde



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

## WIFI PUBLIC GRATUIT

# VOUS POUVEZ UTILISER CE NOUVEAU DISPOSITIF EN TOUTE SÉCURITÉ !



Nous vous informons, visiteurs et usagers des services municipaux, de la mise en place effective du WiFi public, gratuit et sécurisé sur plusieurs sites communaux :

- Centre aquatique Claude-Blin (hall d'accueil, patio, solarium et espace détente)
- Hôtel de Ville (ensemble des 3 étages)
- Médiathèque et Espace public numérique
- Le Hangar (hall d'accueil et salle de spectacle)

Ce service gratuit a pour objectif de faciliter l'accès à Internet, de favoriser l'inclusion numérique et d'améliorer l'accueil du public, notamment dans les lieux municipaux et les espaces recevant du public.

Fonctionnement du service

Le WiFi public est désormais opérationnel et fonctionnel. L'accès se fait simplement à l'aide d'un équipement compatible (smartphone, tablette ou ordinateur portable) disposant d'une connexion WiFi.

Après sélection du réseau WiFi public de la Ville, l'utilisateur est invité à :

- Se connecter via le portail d'accès sécurisé prévu à cet effet,
- Accepter les conditions générales d'utilisation.

Qualité et sécurité

Le service a été mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur, notamment en matière de sécurité des données et de respect de la vie privée (conforme au RGPD).

Des contrôles techniques sont régulièrement effectués afin de garantir :

- La continuité du service,
- La stabilité de la connexion,
- Un usage conforme aux règles définies.

Engagement de la collectivité

La municipalité reste attentive au bon fonctionnement du WiFi public gratuit et à l'amélioration continue du service. Toute anomalie ou difficulté rencontrée peut être signalée aux services municipaux compétents.

## R'ENDOMÉTRIOSE



### LA R'ENDOMÉTRIOSE REVIENT POUR LA DIXIÈME FOIS À CHALETTE !

Si vous aussi vous souhaitez participer à cet événement au profit de l'association AIME contre l'endométriose, vous êtes invités à vous rendre au théâtre de verdure au lac de Chalette le 29 mars 2026 !

Vous pourrez ainsi prendre le départ entre 8h et 10h pour le parcours de votre choix : 8 ou 12 km, que vous pourrez réaliser en marchant ou en courant.

Le tarif est de 4€ pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

À noter : une journée particulière pour les 10 ans de l'association sera organisée le mois prochain, retrouvez toutes les informations sur ce grand événement dans le prochain numéro du CPC !

### LABEL TREMP LA PREMIÈRE DATE APPROCHE !



Rendez-vous le 21 mars à 20h30 au Hangar pour assister à la première date du tremplin musical le plus connu de la région !

Sur place : concerts gratuits, buvette, restauration et parking surveillé.

Prochaines dates le 25 avril puis le 30 mai, la grande finale se tiendra à la rentrée comme à l'accoutumée !

## BUDGET 2026

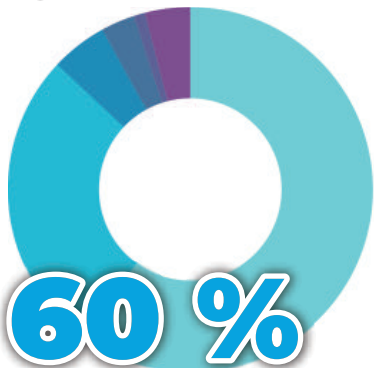
# UN BUDGET SOLIDE MALGRÉ UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE DIFFICILE

Lors de sa séance du 27 janvier 2026, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune. Cet acte majeur de la vie locale fixe le cadre financier de l'année et traduit concrètement les orientations et priorités de l'équipe municipale.

**LA PART DE LA COMMUNE SUR LA TAXE FONCIÈRE EST BLOQUÉE. LE TAUX 2026 RESTE INCHANGÉ.**

### Les dépenses de fonctionnement

€ 22 325 649 €



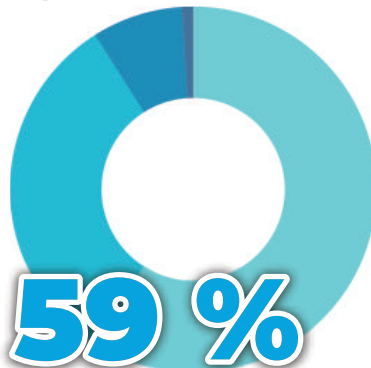
Soit 13 432 365 €

Ce chiffre correspond aux charges de personnel (rémunération des employés), le poste de dépenses principal de la collectivité.

La section de fonctionnement regroupe les **dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la commune** et à la continuité des services publics. Elle comprend notamment les charges de personnel, les dépenses courantes (énergie, entretien des bâtiments, fournitures), les subventions versées aux associations ainsi que les intérêts de la dette.

### Les recettes de fonctionnement

€ 22 325 649 €



Soit 13 350 050 €

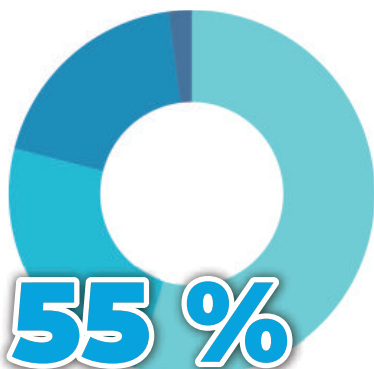
Cela équivaut à la fiscalité (impôts et taxes), la part la plus importante de recettes de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des **impôts locaux, des dotations et participations de l'État**, ainsi que des produits des services municipaux.

À REFORMULER : Une gestion maîtrisée de cette section est essentielle car elle permet de dégager une capacité d'autofinancement, indispensable pour soutenir les projets d'investissement.

### Les dépenses d'investissement

€ 5 343 854 €



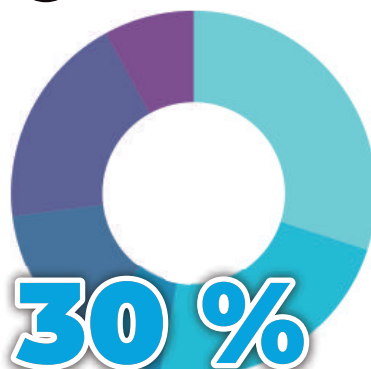
Soit 2 949 146 €

Ce pourcentage renvoie aux immobilisations corporelles soit tout ce qui a une existence physique (bâtiments, travaux d'entretien, etc).

La section d'investissement concerne les dépenses qui **contribuent durablement** au patrimoine communal et à l'**amélioration du cadre de vie**. Elle finance les travaux d'aménagement et de voirie, la construction, la rénovation ou la modernisation des équipements communaux, les acquisitions foncières et matérielles ainsi que le remboursement du capital de la dette.

### Les recettes d'investissement

€ 5 343 854 €



Soit 1 479 400 €

Ce dernier chiffre représente les emprunts et dettes assimilées contractés pour financer principalement des investissements. Ce chiffre est suivi de près par les subventions (23 %) soit 1 243 454 €.

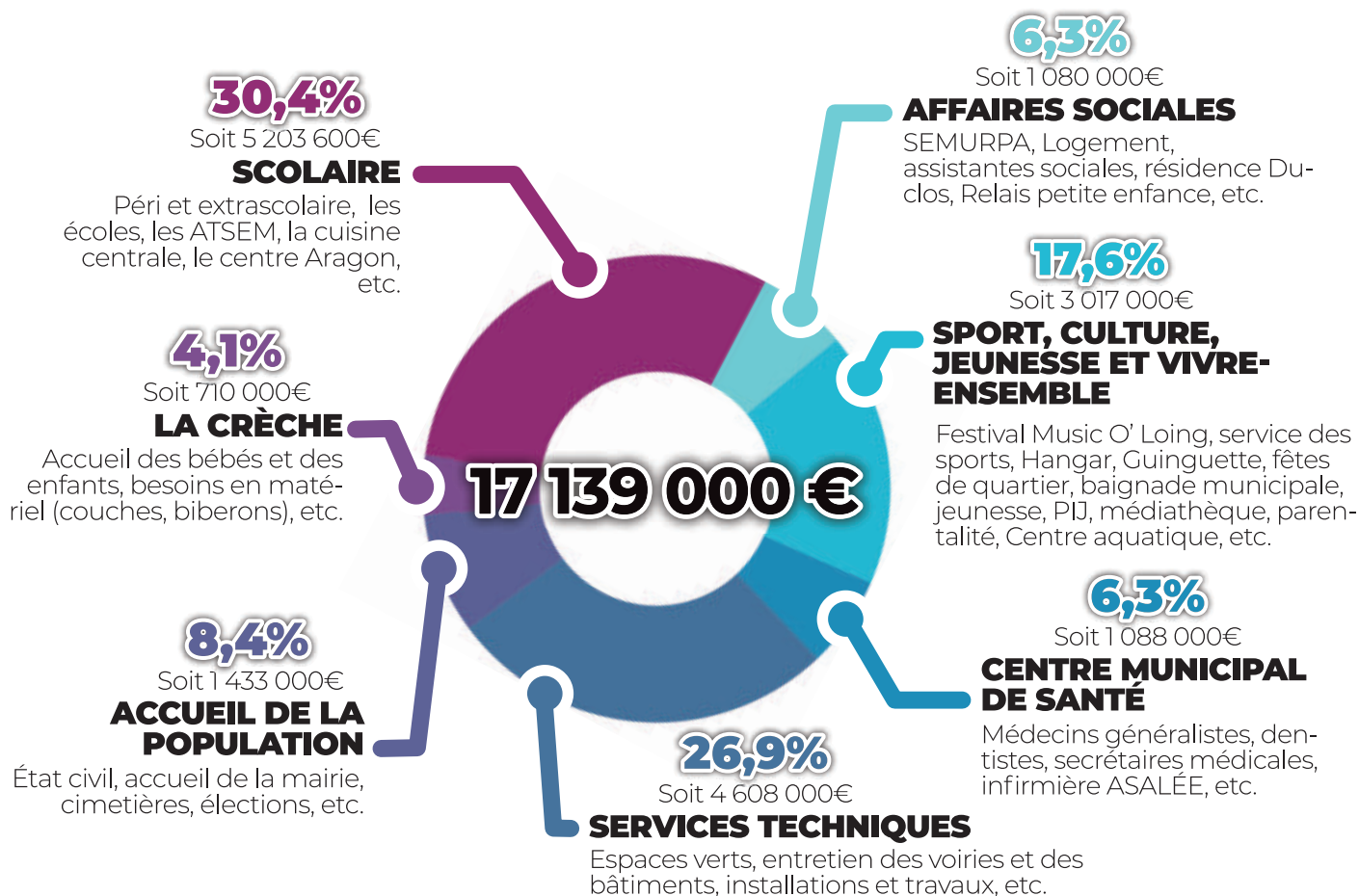
Ces dépenses sont générées par l'**autofinancement** dégagé par la section de fonctionnement, les **subventions** obtenues auprès des partenaires institutionnels, et, le cas échéant, par le recours à l'emprunt, dans une logique de prudence et de soutenabilité financière.

# BUDGET 2026

## LES BUDGETS PAR SECTEUR RAPPORTÉS AU NOMBRE D'HABITANTS

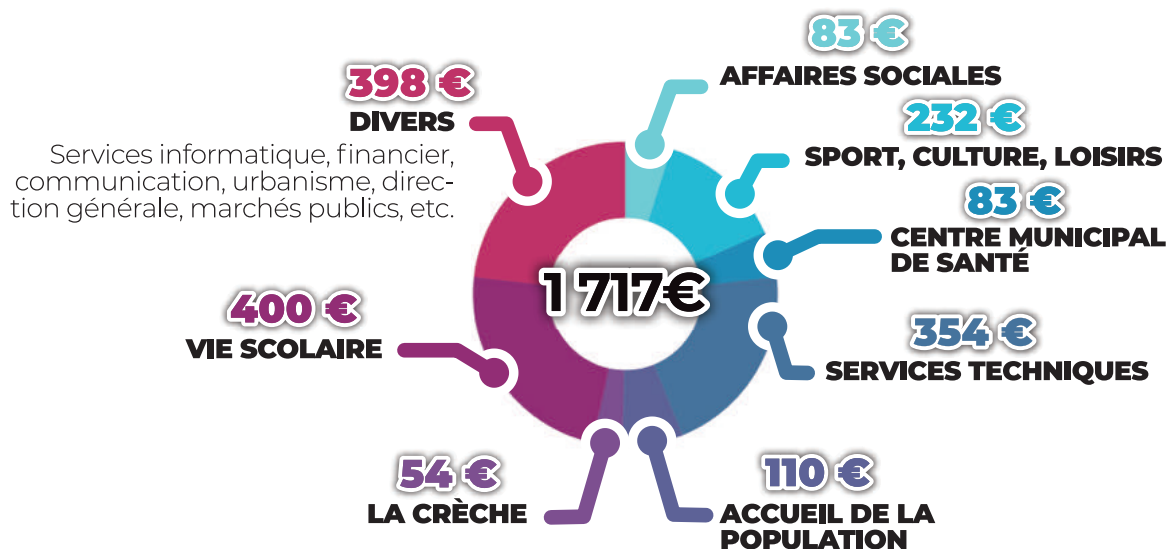
Sur un total de 22 325 649 € de dépenses de fonctionnement présentées ci-contre, sept grands domaines d'action concentrent l'essentiel des dépenses : le pôle vie scolaire, les affaires sociales, le SPC (sport, culture et loisirs), le Centre municipal de santé, les services techniques, les services d'accueil à la population et la crèche.

À eux seuls, ces secteurs représentent 17 139 000 €, soit plus des trois quarts des dépenses de fonctionnement de la commune prévues pour l'année 2026.



Rapporté à une population de 13 000 habitants, le budget communal correspond à une dépense moyenne d'environ 1 717 € par habitant et par an :

**22 325 649€ / 13 000 HABITANTS = 1 717€ PAR PERSONNE ET PAR ANNÉE**



## BUDGET 2026

# LES DÉTAILS DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS

Nom de l'association	Montant	Sub. aux particuliers achats VAE	
			1 500 €
<b>Subvention sous conditions</b>		MRAP	460 €
Guidon chalettois	77 730 €	Anciens marins de Montargis	70 €
USC Union sportive de Chalette	74 900 €	ANCAC	70 €
C2L Les amis de Radio Chalette	70 143 €	ARAC	70 €
COS Comité d'oeuvre sociales	89 336 €	FNACA	990 €
<b>Subvention sans conditions</b>		FNDIRP	70 €
Aide au transport associatif	2 000 €	Section PG-CATM AME	340 €
Coopérative maternelle Claudel	180 €	Souvenir Français	70 €
Coopérative maternelle Cosson	75 €	UNAC	70 €
Coopérative maternelle Makeba	230 €	ACMF	1 860 €
Coopérative maternelle Perret	160 €	ASKC	550 €
Coopérative élémentaire Makeba	955 €	Club cycliste Vierzonnais	1 500 €
Coopérative scolaire Lancy	400 €	Club randonneur chalettois	1 235 €
Coopérative élémentaire Claudel	320 €	Galaxy Cheer All Star	1 500 €
Coopérative élémentaire Perret	240 €	Gymnastique de détente	135 €
Coopérative élémentaire Moineau	320 €	Judo club Chalettois	8 000 €
Asso. parents d'élèves Claudel	150 €	L'Ablette chalettoise	540 €
ACPETAM	450 €	La Godille	135 €
Asso. montargoise d'animation	2 500 €	Le tennis club de Chalette	4 000 €
Amis des écoles de Chalette	135 €	Modélisme naval du Gâtinais	1 970 €
Asso. des Tunisiens du Loiret	500 €	Union gymnique de Chalette	10 000 €
Asso. portugaise du Gâtinais	1 500 €	Union sportive des Turcs	720 €
Autrement, autres mots	475 €	AIME Endométriose	6 000 €
Club des chiffres et des lettres	150 €	UNRPA Bourg-Lancy	1 650 €
Les Flamenquitas	100 €	UNRPA Vésines	2 100 €
Paroles musicales et couleurs	200 €	Femmes solidaires	750 €
Quand les castafiores s'emmêlent	150 €	Fratertité	15 500 €
Ronda tipica	1 000 €	La Ruche Éco	14 000 €
UFMG	2 150 €	Les Restos du coeur	8 000 €
Agir pour la Palestine	135 €	Le Secours populaire français	5 000 €
Asso. France Palestine solidaire	1 775 €	Club retraités de la SNCF	150 €
Collectif du CHAM	150 €	Association défense des locataires	675 €
Collectif immigrés	475 €	Groupement local CNL	675 €
IBUKA	850 €	Subventions exceptionnelles	1 000 €

**Subventions accordées pour un total de 421 514 €.**

# ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026

## **PENSEZ À LA PROCURATION SI VOUS ÊTES ABSENT !**



Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin (déplacement, contraintes professionnelles ou familiales, raisons de santé, vacances...), vous pouvez néanmoins exercer votre droit de vote grâce à la procuration.

### **Qu'est-ce qu'une procuration ?**

La procuration permet à un électeur (le mandant) de confier son vote à une autre personne de confiance (le mandataire), inscrite sur les listes électorales d'une commune française. Le mandataire votera à la place du mandant, dans le bureau de vote de celui-ci.

Qui peut donner et recevoir une procuration ?

Le mandant doit être inscrit sur une liste électorale.

Le mandataire doit également être inscrit sur une liste électorale, mais pas nécessairement dans la même commune.

Un mandataire ne peut détenir qu'un nombre limité de procurations, dont une seule établie en France.

### **Comment établir une procuration ?**

La démarche est simple et gratuite :

#### ➔ En ligne

Il est possible de faire une demande de procuration sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)

Après la demande en ligne, le mandant doit faire valider son identité en se présentant en personne (avec une pièce d'identité) :

- Dans un commissariat de police,
- Une brigade de gendarmerie,
- Un consulat (si vous êtes à l'étranger).

À noter : il est possible de s'identifier en

ligne via le dispositif France Identité (application officielle de l'État qui permet de prouver son identité en version numérique, directement depuis son smartphone ou son ordinateur).

#### ➔ Sur place

La procuration peut également être établie directement :

- au commissariat de police,
- à la gendarmerie,
- au tribunal judiciaire.

Il est alors nécessaire de remplir un formulaire et de présenter une pièce d'identité.

### **Quand faire la démarche ?**

Il est recommandé de ne pas attendre le dernier moment. Même si aucune date limite stricte n'est fixée, la procuration doit être établie suffisamment tôt pour être prise en compte par la mairie avant le jour du vote.

Besoin d'aide ?

Pour toute information complémentaire, les services municipaux restent à votre disposition. Vous pouvez également consulter le site officiel [service-public.fr](http://service-public.fr)

Voter est un droit fondamental : même en cas d'absence, la procuration vous

*Scannez-moi !*

## **QR CODE**

RÉALISEZ VOTRE PROCURATION VIA LE SITE DU GOUVERNEMENT :



# MÉDIATRICE SANTÉ ET SI VOUS AVIEZ BESOIN D'AIDE CONCERNANT VOTRE SANTÉ ?



## MÉDIATRICE SANTÉ

### Vous êtes :

- Une personne âgée de **plus de 60 ans** ou son aidant-e,
- Une personne en **situation de handicap** de tout âge ou son aidant-e,

### Vous avez besoin :

- De monter un **dossier administratif** auprès d'une institution
- D'être **orienté-e** vers les bons interlocuteurs
- De constituer des dossiers de **demandes d'aides** dans le domaine de la santé

La médiatrice santé est là pour vous **accompagner** dans vos démarches administratives !



Contacts :

06.85.68.43.53

[lindsay.morel@ville-chalette.fr](mailto:lindsay.morel@ville-chalette.fr)



Chalette  
sur-Loing

Depuis le 3 septembre, Lindsay Morel a pris ses fonctions de médiatrice santé à Chalette. Recrutée par la mairie grâce à un financement de l'Agence régionale de santé (ARS), elle s'inscrit dans une démarche de renforcement de l'accompagnement de proximité, avec pour objectif de faciliter l'accès aux soins et de soutenir les habitants dans leurs démarches liées à la santé.

Rattachée au Centre municipal de santé (CMS), la médiatrice santé ne limite pas son action à ce seul lieu. Lorsque la situation le nécessite, elle peut aussi se déplacer directement au domicile des usagers. Cette mobilité est essentielle pour aller à la rencontre des publics les plus fragiles, parfois éloignés des structures de soins ou en difficulté face aux démarches administratives.

La médiatrice santé s'adresse principalement aux publics suivants :

- les personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi que leurs aidant-e-s ;
- les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, et leurs aidant-e-s.

Son rôle est d'accompagner les usagers sur des questions liées à la santé et à l'accès aux droits. En revanche, elle n'intervient pas sur des thématiques telles que le logement ou la gestion des revenus. Pour ces sujets, il convient de se rapprocher du CCAS (Centre communal d'action sociale).

Concrètement, la médiatrice santé peut vous aider à effectuer diverses démarches administratives, comme une demande d'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) ou la création et l'utilisation d'un compte Doctolib. Elle joue également un rôle de soutien et d'orientation pour :

- vous assister dans vos démarches pour rechercher un spécialiste (dans le cadre de difficultés scolaire nécessitant un bilan par exemple) ;
- mieux comprendre votre couverture santé, votre mutuelle ou les éventuels restes à charge ;
- ouvrir votre dossier médical partagé, mettre en place la carte vitale dématérialisée sur votre téléphone (aide pour tous les publics), etc.

La médiatrice santé contribue à réduire les obstacles à l'accès aux soins et à renforcer le lien entre les habitants et les acteurs du système de santé.

## VOUS ÊTES MALADE ET AVEZ BESOIN D'UN MÉDECIN ?

**Étape 1**  
Contactez votre médecin traitant  
la majorité des médecins ont des créneaux de soins non programmés pour leurs patients

**Étape 2**  
Je n'ai pas de médecin traitant ou ce dernier est indisponible  
J'appelle le Service d'Accès aux Soins du Loiret

**116-117**  
du lundi au vendredi de 8h à 20h  
vous serez mis en relation avec un médecin qui vous proposera un conseil médical ou vous orientera vers une consultation

**EN CAS D'URGENCE VITALE COMPOSEZ LE 15**

Interpts45 | N°chv | ARS

## ACCÈS AUX SOINS UN NOUVEAU CONTACT !

« Des consultations de soins non programmés, sur régulation médicale, pour les patients sans médecin traitant (ou non disponible) accessibles en contactant le Service d'Accès aux Soins (SAS) au **116 117**. Un Soin Non Programmé ne relève pas d'une urgence vitale, mais nécessite une consultation médicale dans les 24 à 48h, assurée par un médecin aux jours et horaires d'ouverture des cabinets médicaux. Cela permet de prendre en charge les pathologies aiguës telles que les otites, grippe, varicelle, cystite, entorse, lumbago, bronchiolite, etc ».

# SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

## LES SERVICES MUNICIPAUX VOUS PROPOSENT UN BEAU PROGRAMME !

Chaque année à Chalette, la Semaine de la petite enfance constitue un temps fort dédié aux tout-petits, à leurs familles et à tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des premières années de vie. À l'instar de l'événement national qui se déroule chaque printemps et qui met en lumière l'importance du développement, de l'éveil et des relations parent-enfant, cette semaine propose une série d'animations, d'ateliers et de rencontres conçus pour encourager la curiosité, le jeu, les échanges et le soutien à la parentalité.

Organisée en partenariat avec les services municipaux (Le Relais Petite Enfance, la médiathèque, la crèche et le Service enfance famille), cette semaine vise à rapprocher les familles, les professionnels et les associations autour d'activités ludiques et pédagogiques. Sur place, les tout-petits peuvent participer à des moments de jeux sensoriels, à des lectures partagées ou à des animations spécialement pensées pour eux, tandis que les parents sont invités à échanger et à s'informer sur les questions liées à l'accueil et au bien-être des

jeunes enfants.

« Ce sont les premiers pas hésitants, petit château branlant, mais aussi ceux du cœur, de l'esprit, des relations aux autres, au monde. C'est une période d'expériences fondatrices, de découvertes intenses où chaque jour est un équilibre à réinventer.

Ne manquez pas cette rencontre annuelle enfants-parents-professionnelles de la petite enfance à l'Espace Marlin. Pour ce faire, vous êtes invités à vous inscrire auprès du RPE au 02 18 12 01 95 » insiste Dina, responsable du RPE.

Déborah, responsable de la médiathèque, est tout aussi enthousiaste : « L'équipe de la médiathèque est ravie de s'associer à la Semaine de la petite enfance et d'ouvrir grand ses portes aux tout-petits et à leurs familles pour un moment de découverte et d'émerveillement partagé. À cette occasion, nous avons le plaisir d'accueillir, le mercredi 18 mars à 11h, le spectacle « Holà l'eau là » de la compagnie À Tirlarigot. Ce voyage sensible et ludique invite les jeunes enfants à plonger dans un univers

aquatique fait de contes, de comptines, de jeux d'eau, de ritournelles, de jeux de doigts et de musiques, pour une expérience douce, joyeuse et éblouissante d'imaginaire. Pensé spécialement pour les bébés de 18 mois à 3 ans, ce spectacle est une belle occasion de partager un premier moment culturel, tout en éveillant les sens et la curiosité. À travers cette participation, la médiathèque accompagne les premières rencontres des enfants avec le monde des histoires et du spectacle vivant ».



dina.jonata@ville-chalette.fr  
02 18 12 01 95



annie.aime@ville-chalette.fr  
02 38 85 58 15



myrthille.lesoeur-baroun@ville-chalette.fr  
02 38 89 59 99



mediatheque.chalette@agorame.fr  
02 38 07 24 90

### LUN 16 MARS

#### COMPTINES ET MARIONNETTES

Org. : Relais petite enfance avec **1,2,3 Pattye !**

Ateliers lecture d'albums, comptines et marionnettes animés par Pattye.

Séances : de 9h45 à 10h15 et de 10h45 à 11h15  
Espace Marlin (face à la mairie)

#### RENCONTRES ANIMALES

Org. : Service enfance famille avec **Les animaux de Joh**

Plaisir partagé avec mon bébé à la découverte de petits animaux mignons.

De 14h45 à 16h15 - Espace Marlin  
Inscription conseillée auprès du SEF.

### MAR 17 MARS

#### EVEIL MUSICAL

Org. : Relais petite enfance avec **Claire (les CMR)**

Atelier parcours sonore et chant parents-enfants à la découverte de la musique.

Séances : de 10h à 10h45 et de 11h à 11h45  
Espace Marlin (face à la mairie)

#### EVEIL SENSORIEL

Org. : Relais petite enfance avec **EDUCOLOR**

Atelier "Des équilibres", à la découverte de sensations et d'émotions.

Séances : de 10h à 10h45 et de 11h à 11h45  
Espace Marlin (face à la mairie)

### MER 18 MARS

#### PAUSE CAFÉ PARENTS-ASSMAT

Org. : Relais petite enfance

Un moment de partage entre parents, enfants et assistantes maternelles : jeux, collation, information sur l'accueil individuel...

10h-11h30 - Espace Marlin

#### SPECTACLE

Org. : Médiathèque

**Holà ! L'eau là...**

Un spectacle de la Cie À Tirlarigot : contes, comptines, jeux d'eau, ritournelles, jeux de doigts et musiques éblouissant le récit aquatique. Pour les bébés à partir de 18 mois jusqu'à 3 ans, gratuit sur inscription auprès de la médiathèque.

11h - Médiathèque

### JEU 19 MARS

#### ATELIERS MOTRICITÉ

Org. : Relais petite enfance

Des ateliers motricité pour les tout-petits avec les conseils avisés d'une psychomotricienne !

Séances : de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30  
Maison des arts (près de l'église)



#### INSCRIPTIONS AUX ATELIERS

La plupart des événements proposés dans ce programme nécessitent une inscription préalable (le nombre de places est limité !). Pour les rencontres animales du lundi, c'est auprès du Service enfance famille qu'il faut s'inscrire. Pour le spectacle du mercredi, c'est à la médiathèque. Pour tout le reste, inscrivez-vous auprès du Relais petite enfance



dina.jonata@ville-chalette.fr  
02 18 12 01 95

# FÉVRIER EN IMAGES



Mercredi 11 février, Kévin Makiadi, responsable du service « Ville-propre » et Stéphane Goubeau, directeur des services techniques, sont venus présenter les missions du service devant les jeunes élus du CME



Samedi 7 février, l'humoriste Ghislain Blique a rencontré un franc succès lors de son passage au Hangar.



Samedi 30 janvier et dimanche 1<sup>er</sup> février, les Rossignols de Chalette ont fait la première partie des représentations théâtrales du Grenier Chalettois (les ateliers chants et théâtre du SEMURPA)



Mi-février, le Loing a rejoint le lac de Chalette lors des crues !



Le 29 janvier, les élèves et l'équipe pédagogique du collège Picasso, à Chalette, recevaient parents et visiteurs pour un parcours ludique à l'occasion de la Nuit de la lecture : jeux, exposés, quiz, escape game, concours de dessin...



La Ville de Chalette et l'ARAC, Association républicaine des anciens combattants, se sont recueillis, devant la stèle du square Henri Barbusse pour commémorer le 8 février 1962, lorsqu'une manifestation pacifique contre la violence et pour la paix en Algérie tournait au drame.



Début février, la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) a organisé une grande réception des acteurs locaux du sport et de la jeunesse à la Maison des associations. L'occasion de partager et penser ensemble l'avenir des ces thématiques sur le territoire.

# ASSOCIATION SPORTIVE KARATÉ CHALETTOISE

## LE CLUB BRILLE LORS DU « NATIONAL CHAMPIONSHIP 2026 »



Le dimanche 25 janvier dernier, le complexe sportif du Château-Blanc à Villemandeur a vibré au rythme des kiais et des combats de haut niveau. L'ASKC 45, club de karaté chalettois, y organisait le prestigieux « National Championship 2026 ». Une édition marquée par une réussite totale, tant sur le plan de l'organisation que de la performance sportive.

Placé sous l'égide de la Japan Karaté Association (JKA), ce tournoi représente le sommet de la discipline pour ses licenciés. Il constitue l'équivalent des championnats de France de la FFK, fédération à laquelle le club chalettois est

également affilié.

L'événement a rassemblé une centaine de combattants venus des quatre coins de l'Hexagone. La force de ce rassemblement résidait dans sa diversité, avec des catégories allant des jeunes de 9 ans jusqu'aux vétérans, prouvant que le karaté JKA reste un art martial accessible à toutes les générations.

À domicile, les karatékas de l'ASKC 45 n'ont pas fait que de la figuration. Portés par leur public, ils ont raflé pas moins de sept titres nationaux, confirmant l'excellence de l'enseignement dispensé au club.

Sur la vingtaine d'athlètes locaux engagés, les résultats ont été particulièrement probants pour l'élite du club, six compétiteurs ayant officiellement décroché leur qualification pour les prochains Championnats d'Europe. Cette délégation s'envolera donc en mai prochain pour la Norvège afin de défendre les couleurs de la France et de Chalet-sur-Loing sur la scène continentale.

Ce succès prometteur place d'ores et déjà le club sur une dynamique exceptionnelle pour la suite de la saison. Les entraînements risquent d'être intenses dans les semaines à venir pour préparer l'échéance européenne.



### GUIDON CHALETTOIS PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

La traditionnelle présentation des équipes du Guidon Chalettois, aux élus et partenaires du club a eu lieu le 30 janvier dernier. Comme depuis quelques années maintenant, l'équipe première évoluera en N1, le plus haut niveau national réservé aux 18 meilleures équipes amateurs françaises. Pour compenser les départs, entre autres, de Louis Hardouin, passé pro au sein de l'équipe Van Rysel Roubaix et Ronan Racault pour fin de carrière à 37 ans, un recrutement avisé a été effectué par les directeurs sportifs Stéphane Foucher et Thomas Delalay. Et l'objectif comme a pu le dire Stéphane Foucher, « est de viser le top 5 en fin de saison et briller sur les courses nationales de la région ».

Photo : Bernard Croissant

## « T'INQUIÈTE, JE GÈRE » UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE PARTICIPATIVE POUR LES ADOS



*L'atelier se déroule sous forme de petites séquences de théâtre proposées par les hôtes. L'objectif est de mettre en avant une situation avant qu'elle ne dérape (manipulation, agression, etc) afin d'aider les enfants à développer leur esprit critique et faire confiance à leur intuition tout en donnant aux parents les outils pour détecter un comportement anormal chez leurs ados.*

Dans le cadre de sa politique de prévention et de soutien aux familles, le Département du Loiret propose depuis le début de l'année une fois par mois l'atelier « T'inquiète, je gère », un dispositif destiné aux adolescents de 11 à 16 ans et à leurs parents. Gratuit et en accès libre, cet atelier se déroulera à la médiathèque de Chalette-sur-Loing, dans la salle du conte, les samedis **21 mars et 11 avril, de 14h30 à 16h.**

Conçu pour aborder des situations sensibles sans générer d'inquiétude excessive, l'atelier vise à donner aux jeunes des outils concrets pour faire face à des situations de danger telles que le harcèlement, le cyberharcèlement, les agressions sexuelles ou encore les tentatives d'enlèvement.

Un théâtre forum pour favoriser l'échange

L'originalité de l'atelier « T'inquiète, je gère » repose sur une approche pédagogique participative, basée sur le théâtre forum. Des comédiens mettent en scène une situation à risque, que les adolescents et leurs parents sont ensuite

invités à analyser collectivement. Ensemble, ils échangent, proposent des pistes de réaction et réfléchissent aux comportements les plus adaptés.

Les solutions imaginées sont ensuite rejouées par les acteurs, voire par des participants volontaires, permettant à chacun de s'entraîner à réagir dans un cadre sécurisé. Cette méthode favorise la prise de conscience, l'expression et la réflexion collective, tout en renforçant la confiance en soi des jeunes.

Prévenir sans alarmer, soutenir sans juger

À travers ces ateliers, le Département du Loiret poursuit plusieurs objectifs : informer les familles sur les différentes formes de violences auxquelles les enfants peuvent être confrontés, sans susciter d'anxiété inutile, tout en permettant aux adolescents de développer des ressources personnelles et collectives. L'atelier encourage également le dialogue au sein des familles et offre aux parents un espace de soutien face à des situations parfois complexes.



*La rencontre commence par une petite mise en cohésion du groupe et un rappel des règles élémentaires : pas de jugement et pas de critique, seulement une bienveillance pour trouver ensemble des solutions !*

## DON MERCI À YVES CHENNE PITET

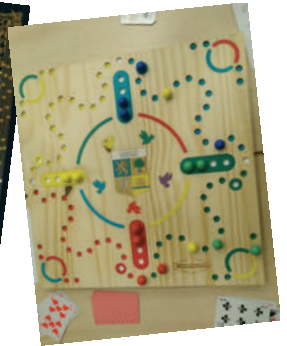
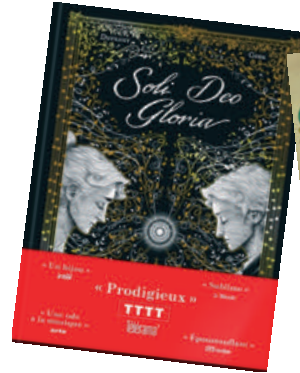


La ludothèque de Chalette a récemment reçu un cadeau exceptionnel : un jeu de TOC entièrement artisanal, offert par Yves Chenne Pitet, habitant de la ville et créateur de l'entreprise PITCHENAS.

Originaire du Québec, le TOC a marqué l'histoire personnelle d'Yves, qui y jouait en famille, créant des souvenirs de rires, de stratégie et de complicité. Désireux de partager cette expérience, il a choisi de faire découvrir ce jeu familial et convivial au plus grand nombre.

Le TOC, jeu adulte et stratégique, est l'héritier du Pachisi indien, un classique millénaire qui a voyagé à travers le monde avant de trouver sa place au Québec. Le plateau offert à la ludothèque a été fabriqué en bois à partir de matériaux écologiques, alliant artisanat et précision technologique. Spécialement personnalisé aux couleurs de la Ville de Chalette-sur-Loing, chaque pièce a été travaillée à la main, avec ses légères imperfections, témoignant de l'âme et du charme unique de l'objet. Le jeu de TOC est désormais disponible à la ludothèque : venez l'essayer et profiter de ce cadeau généreux qui allie tradition, artisanat et valeurs humaines.

# LES COUPS DE CŒUR



## Roman adulte

### Je suis Romane Monnier

Delphine de VIGAN

Qui est Romane Monnier ? D'elle, il ne reste qu'un téléphone portable. Des notes, des messages, des souvenirs, des enregistrements, autant de traces confiées à un inconnu, Thomas, un samedi soir dans un bar. En fouillant l'appareil, ce dernier tente de recomposer l'existence de Romane tout en se confrontant à ses propres souvenirs et fragilités, transformant cette enquête en une introspection intime. À travers cette intrigue, Delphine de Vigan explore notre dépendance aux technologies, l'hyperconnexion et les traces que nous laissons, interrogeant ce qu'il reste de nous à l'ère numérique. L'auteure capte avec une finesse douloureuse notre solitude connectée, cette illusion de proximité que la technologie entretient, et la fragilité de ce que nous laissons derrière nous.

## BD adulte

### Une toute petite conversation

Camille Anseaume

Camille et Sébastien ne sont pas en couple, mais ils se voient régulièrement. Camille commence tout juste sa vie professionnelle, Sébastien vient de divorcer et d'obtenir la garde alternée de ses trois enfants. La situation leur convient très bien ainsi. Jusqu'au jour où Camille se découvre enceinte. Les questionnements de l'un et de l'autre les mèneront à des trajectoires différentes. Quatorze ans plus tard, Camille partage

ses réflexions de l'époque et donne, à présent, la parole à son ancien compagnon. Une histoire tendre et délicate sur un sujet rarement traité.

## Documentaire jeunesse

### Quand on arrive en France

Jean Michel Billoud

De l'Ancien Régime à nos jours, depuis deux siècles, notre pays a accueilli ou fait venir des immigrés à la rescousse de l'économie française puis les a rejetés dès qu'une crise survenait. Pourtant près d'un français sur trois a un lien avec l'immigration. A l'heure où se répandent nombre d'idées reçues sur l'immigration, il est temps d'en revenir aux faits.

## BD jeunesse

### La maison cachette

Erika Soucy et Geneviève Bigué

Une BD jeunesse, pour parler, échanger, sur les violences familiales, des mots justes, parfois difficiles, sur un sujet pourtant d'actualité. La maison cachette, un lieu d'accueil sécurisé pour se mettre à l'abri, entamer une nouvelle vie et se reconstruire.

## BD adulte

### Soli deo gloria

Jean-Christophe Deveney et

Edouard Cour

Voici un superbe album en noir et blanc, traversé de quelques touches colorées, « comme un azur suave, un or liquide, qui aurait coulé jusqu'à nos âmes ». Ce sont les notes de musique

qui surgissent en virevoltantes volutes. Conte initiatique et récit d'apprentissage, Soli Deo Gloria est aussi une véritable ode à la musique, un petit bijou tant par son écriture que par son dessin. Et la magnifique couverture se révèle à la hauteur du contenu ! Cet album a reçu le Prix des Libraires Canal BD 2026.

## Jeu

### Jeu de Toc

Découvrez ce jeu originaire du Canada (ressemblant au jeu des petits chevaux), qui vous offrira une expérience unique mêlant tactique, chance, coopération et rebondissements. Celui de la ludothèque a été fabriqué par un artisan local aux couleurs de notre ville et est disponible uniquement pour jouer sur place.

8 ans et +. Pour 2,3 ou 4 joueurs

Pour des parties de 25 à 60 mn

## Rendez-vous

### ANIMATIONS

- **Expos et animations à la médiathèque** : retrouvez tous les prochains rendez-vous page 16 !

### ATELIERS de l'EPN

- **Qu'est-ce que l'IA, comprendre l'intelligence artificielle**  
Tout public  
Samedi 14 mars · 9h45-11h30
- **Windows, comprendre les bases du fonctionnement**  
Tout public  
Samedi 21 mars · 9h45-11h30
- **Les composants : comment fonctionne votre ordinateur ?**  
Tout public  
Samedi 28 mars · 9h45-11h30

Les ateliers de l'espace public numérique sont gratuits et sur inscription au 02 38 07 24 90 ou [epn@ville-chalette.fr](mailto:epn@ville-chalette.fr).



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

## Élu·e·s communistes, républicains et citoyens

*anne.pascaud@ville-chalette.fr*

En raison de la période pré-électorale, le groupe majoritaire n'est pas autorisé à publier de tribune jusqu'aux résultats des élections municipales de 2026.

## Élu·e·s socialistes

*christophe.rambaud@ville-chalette.fr*

En raison de la période pré-électorale, le groupe majoritaire n'est pas autorisé à publier de tribune jusqu'aux résultats des élections municipales de 2026.

## Un nouvel élan pour Chalette

*cyril.faure@ville-chalette.fr*

Texte non parvenu

## Changement de cap pour Chalette

*farah.loiseau@loiret.fr*

Chères Chalettoises, chers Chalettois, c'est avec beaucoup de gratitude que je souhaite vous remercier pour les échanges, les projets et la confiance partagée tout au long de mon mandat au service de notre commune. Ces années d'engagement à vos côtés ont été riches en rencontres, en apprentissages et en actions menées pour Châlette-sur-Loing. J'ai décidé de mettre entre parenthèses mon engagement municipal afin de concentrer mon énergie sur mon mandat de conseillère départementale du Loiret. Cette étape me permettra de poursuivre, avec la même détermination, le travail entrepris pour notre canton et pour l'ensemble de ses habitants. Je continuerai à être à vos côtés, disponible et à l'écoute, fidèle aux valeurs de proximité et de dialogue qui guident mon action publique depuis le premier jour. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre confiance, pour tout ce que nous avons construit ensemble au service de Châlette et pour ces nombreuses rencontres qui donnent tout leur sens à mon engagement public.

## France insoumise

*alexis.christodoulou@ville-chalette.fr*

Texte non parvenu

## Ensemble, écologistes et solidaires

*kasim.balaban@ville-chalette.fr*

Texte non parvenu

# L'HISTOIRE DU LAC DE CHALETTE

## LA CRÉATION DU LAC (SUITE)



En 1975, la Ville détient désormais 80 % des terrains et présente le projet « Les Prairies en 1985 ». La première étape consiste à étendre la zone industrielle existante afin de garantir l'emploi des Châlettois. La construction d'un port et de ses zones de stockage doit générer une nouvelle activité commerciale et positionner Châlette comme un centre régional d'arrivée et de distribution des marchandises.

L'implantation de petites unités de production non polluantes sera encouragée. Ces entreprises, employant entre 100 et 400 salariés, devront répondre à deux objectifs majeurs : créer des emplois féminins et permettre aux professionnels formés à Durzy de travailler sur place, sans quitter l'agglomération. La réalisation de ce projet implique la

création d'infrastructures essentielles (pont, routes, ligne SNCF, etc.) ainsi qu'un dialogue constant avec les industriels et les chambres d'industrie et de commerce.

Le second axe de développement concerne la création d'une vaste zone de loisirs destinée à renforcer l'attractivité locale et touristique de la commune. Un lac de 26 hectares sera aménagé sur une période de cinq ans, sans coût pour la Ville. Au contraire, des indemnités perçues pour chaque mètre cube extrait permettront de financer l'équipement du site.

Dans un premier temps, ces aménagements comprendront un terrain de camping, une zone de baignade surveillée, des équipements nautiques, un

### État-civil



#### Naissances



#### Mariages



#### Décès

- AÇIKGÖZ (BASARAN) Dursun
- ALEMANY Geneviève
- EDUARDO Luvualu
- AÏT BEN BIHI (RAZZOUQ) Yamna

espace de pêche et des promenades piétonnes le long du lac et des rives du Loing. Ce projet d'envergure, appelé à se construire progressivement, mobilisera à la fois les travaux de terrain et les démarches administratives. Le Conseil municipal se dit prêt à en assurer la réalisation, avec un début des travaux fixé à 1975 et une pleine mise en service des activités industrielles et de loisirs envisagée à l'horizon 1985.

Ainsi le mandat 1971-77 voit donc sous la municipalité de Max Nublât, la décision de création du lac de Chalette et de ses équipements. L'extraction des matériaux s'achèvera en 1984.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et la loi de décentralisation (82-83) les communes deviennent compétentes en matière de développement économique (création de la société d'économie mixte locale SEMCHAR) et obtiennent les moyens financiers pour engager les projets autour du lac. Il faudra 40 ans pour arriver à la situation actuelle.

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ?

Pour déposer une demande :

Facilitez votre démarche en saisissant directement votre demande en ligne sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

Une fois la demande complétée et déposée avec l'ensemble des documents nécessaires, elle sera enregistrée.

Pour simplifier votre démarche, vous pouvez utiliser votre compte France-Connect sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

S'il ne vous est pas possible de saisir votre demande en ligne, déposez votre dossier complet auprès d'un guichet en-

registreur (comme à l'accueil des bailleurs sociaux).

Contacts utiles

#### Service logement de la ville

Service Logement Espace Paul Marlin,  
place de la République  
02 18 12 01 89  
[logement@ville-chalette.fr](mailto:logement@ville-chalette.fr)

#### Bailleurs présents sur la commune

Logemloiret, 13bis rue Victor Hugo à Chalette 02 38 70 44 44

Valloire Habitat, 19 rue Faubourg de la Chaussée à Montargis 02 38 77 84 84

Scannez le QrCode afin d'accéder au document complet pour faire une demande pas à pas !



## À NOTER

Le 19 mars • 17h30 : cérémonie du 19 mars devant la mairie puis à 18h à la place du 19 mars au Lancy.

Le 28 mars • 12h : repas des comités de quartier à Aragon,

Inscription dès le 3 mars jusqu'au 20 mars auprès d'Aurélia au 02 38 98 87 92. 16€/personne, nombre de places limité à 100.

**SAM 14 MARS • 14H**



**Café ENDO**

Échange et partage autour de l'endométriose avec **Elodie Torres** patiente experte de l'association **A.M.M.E.**  
Lecture de témoignages  
Entrée libre

Médiathèque Chalette sur-Loing

**SAMEDI 28 MARS • 15H30**



**Rencontre JEAN-NOËL RIEFFEL**

Jean-Noël Rieffel est, vétéraire de formation, il dirige l'Office Français de la Biodiversité en Centre-Val de Loire. A travers ses ouvrages, Jean-Noël Rieffel nous invite à redécouvrir la beauté de l'observation ornithologique. Entre poésie et développement, il partage son regard sensible sur la nature et les oiseaux.  
Entrée libre

Médiathèque Chalette sur-Loing

**MERCREDI 18 MARS • 11H**



**Spectacle HOLA! L'EAU LÀ**

Un spectacle de la Cie A Trelarigot. Contes, comptines, jeux d'eau, ritournelles, jeux de doigts et musiques éclaboussant le récit aquatique. Pour les bébés à partir de 18 mois jusqu'à 3 ans, gratuit sur inscription.

SEMAINE NATIONALE PETITE ENFANCE

Médiathèque Chalette sur-Loing

**Atelier chant SAM 28 MARS • 15H**



Un atelier gratuit proposé et animé par les AEC

**Musée d'école FERNAND BOUTTET**

1, rue Gambetta - 45120 Chalette-sur-Loing

**Chalette sur-Loing**

**Un temps POUR LES AIDANTS**

- Un moment de **partage** et d'échange pour les **proches aidants à l'espace Marlin** (face à la mairie)
- Chaque rendez-vous débute par un **temps d'échange** sur une thématique et se poursuit par une séance de **sophrologie**.
- **Gratuit**, sur inscription (auprès de Mme Delta).

*Séances*

**JEU 5 MARS**  
9h15-11h : les droits du proche aidant

**MAR 31 MARS**  
18h-20h : s'accorder du temps

**JEU 2 AVRIL**  
9h15-11h : la gestion du stress

**MAR 28 AVRIL**  
18h-20h : retrouver sa place

Mme DELTA : 06 81 79 13 24 - else.delta@ville-chalette.fr

## CENTRE AQUATIQUE Claude Blin



**DIM 5 AVRIL**  
DE 10H À 12H

**PÂQUES**  
au centre aquatique

Venez profiter d'animations familiales pour les parents et les enfants !

Sur **réservation** auprès de l'accueil du centre aquatique.

Tarifs pour les enfants de **3 à 12 ans** : 8€  
Tarifs pour les parents : entrée habituelle



**02 38 97 90 76**  
6, RUE DU LOING • 45120 CHALETTE  
SECRETARIAT.CACB@VILLE-CHALETTE.FR

**Chalette**  
sur-Loing